

TATI DOIT VIVRE !

Depuis l'annonce de la mise vente des magasins Tati, c'est tout un quartier qui est en émoi. L'inquiétude est maximale pour l'avenir de ces magasins historiques symbole de la vie du quartier, pour l'avenir des personnels. Le groupe Agora Distribution, filiale du groupe Eram qui exploite l'enseigne Tati, a ainsi été placé en redressement judiciaire le 4 mai. Cette filiale, qui possède notamment le magasin du quartier de Barbès dans le 18^e arrondissement de Paris, emploie 1754 salariés dont 1 500 en contrat à durée indéterminée.

Le 19 juin, le tribunal de commerce de Bobigny rend sa décision sur les offres de reprise. Mais en l'état des offres, c'est près de 200 des 1 500 salariés sous contrat à durée indéterminée d'Agora Distribution qui se retrouveraient sans emploi à l'issue de la procédure judiciaire.

Avec l'Intersyndicale, les élus communistes Front de gauche soutiennent une solution permettant la reprise de 123 magasins, dont 109 en France et de 1 300 emplois directs, et le maintien de la marque Tati. Ils interpellent le gouvernement pour qu'il soit à nouveau saisi de la situation de l'entreprise et agisse fermement pour préserver la totalité des emplois menacés. Tati doit vivre !

Les élu-e-s PCF-FDG du 18^e arrondissement (Ian BROSSAT, Danièle PREMEL, Gerald BRIANT, Nadine MEZENCE, Hugo TOUZET et Catherine BELEM) peuvent vous recevoir à leur permanence le vendredi matin en prenant RDV au 01 53 41 18 75